

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LA CROISILLE S/BRIANCE 87130**

Séance du : 11 Mars 2026

Délibération N° 2026-001 portant sur : VOTE DU CFU 2025

Le Conseil Municipal de cette Commune, suivant convocation en date du 4 Mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Monsieur Jean-Gérard DIDIERRE, Maire.

A été nommé secrétaire de séance : Madame Marie-Laure BOUTHIER

Présents :

BOUTHIER Marie – Laure, GIBORY Brigitte, RAFFIER Françoise
DIDIERRE Jean-Gérard, MONZAUGE Christian, LE GRAND Yannick, FRACHET Lucien.

Absents Excusés :

COTTON Dominique, ROLLAND Jean.

Absentes :

BOURLIATAUD Isabelle, CLAIRE Mélissa.

Membres	11
Présents	7
Représentés	0
Votants	7
Exprimés	7
Pour	7
Contre	0
Abstention	0

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025 de la commune de la Croisille-sur-Briance

Vu le Compte Financier Unique 2025 de la commune de la Croisille-sur-Briance ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL,

A la majorité des suffrages exprimés, s'étant manifestées,

Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 de la commune de la Croisille-sur-Briance

- DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour : 7

Contre : 0

Abstentions : 0

Fait à La Croisille S/Briance le 11 Mars 2026.

**Le Maire,
Jean-Gérard DIDIERRE**

